

MES DÉCHETS ACCEPTÉS*



CITEO



Cartons pliés



Palettes, caquettes



Métaux, ferraille



Menuiseries vitrées



ecomaison



Mobilier intérieur, extérieurs, couettes et oreillers. Jouets, articles de bricolages et de jardin



écominéro



Déchets inertes (Gravats..)



Végétaux (feuillage, branchage...)



Valobat



Plâtres complexes



Printera



Cartouches d'encre



ecosystem



Appareils électriques et électroniques



ecosystem



Ampoules, néons et tubes



Complete



Piles et accumulateurs



ECO DDS



Déchets chimiques



ECO DDS



Huiles alimentaires



CYCLEVIA



Huiles de vidange



Complete



Radiographies



ALLIAPUR



Pneumatiques VL*

*uniquement à Chisseaux limité à 5 unités par semaine



écominéro



Textiles, linges de maisons et chaussures



écominéro



Amiante Fibro-Ciment*

*uniquement à Chisseaux limité à 1 m ou 2m² par semaine



valobat



Laine de verre et laine de roche

*Pour les particuliers, l'apport est limité à 2 m³ par jour pour l'ensemble des déchets (hors déchets chimiques). Le poids unitaire des déchets ne doit pas dépasser 55 kg et leur taille 2,50 mètres

Pour les professionnels, se référer au règlement affiché en déchetterie ou contacter le SMICTOM d'Amboise

LES DÉCHETS REFUSÉS

✓ Déchets d'activités de soins à risques
Rapportez-les en pharmacie



✓ Déchets de l'agriculture



✓ Carcasses de voitures



✓ Produits explosifs, et radioactifs



✓ Cadavres d'animaux

✓ Ordures Ménagères résiduelles - OMR



EN METTRE MOINS DANS LA BENNE TOUT VENANT



Seulement pour les déchets non-recyclables et non-toxiques